

celui qui a l'honneur de vous parler, et qui est mort en 1865, l'ami constant du jeune député qu'il avait toujours appuyé avec tant de zèle.

J'ai aussi devant moi la carte d'admission au dîner qui fut donné le 4 novembre 1858, dans la salle Bonsecours, à Montréal, aux membres du ministère Brown-Dorion; cette carte porte la signature de Wm Bristow, C. F. Papineau et J. Donnelly secrétaires, et les noms de ceux qu'on voulait honorer: Brown-Dorion McDonald (J S) Mowat, le premier ministre actuel d'Ontario, Holton, le regretté Holton, Laberge, celui dont j'exquise la biographie, Lemieux alors député de Lévis et l'oncle de son homonyme qui le représente aujourd'hui à l'assemblée législative, Morris, Conner, Drummond, mort il y a deux ans, Foley et Thibaudeau, de Portneuf, frère de notre ami, le sénateur de la division de Rigaud.

Les certificats d'élection de 1854 et 1858, constatant, suivant la loi de l'époque, que les électeurs du comté d'Iberville donnaient à Laberge plein pouvoir de les représenter et de voter pour eux dans les communes du Canada, portent les signatures de bons amis que je n'ai jamais oubliés. Ce sont: E. R. Demers, d'Henryville, Lucien Roy et J. M. Lanier, du même lieu, J. Bte Bissonnette, alors cultivateur de St-Athanase et aujourd'hui officier de douane à St-Jean, F Lesage, de St Grégoire et père, je crois, du député actuel de Dorchester et de M. L. A. Lesage, secrétaire du département des canaux, à Montréal, et J. B. Mercier, père de votre conférencier, etc, etc.

Que de souvenirs ces noms me rappellent! C'étaient les chefs du parti libéral d'Iberville; à cette épo-

que, avec les Vincelette, Alexandre Dufresne et l'honorable Chs de Boucherville, alors, ou vers ce temps, médecin à St-Athanase, et plus tard premier ministre de la Province. Que de changements depuis, ont bouleversé les opinions et les partis! de Boucherville, Alexandre Dufresne et Clément Vincelette considérés comme libéraux trop avancés par le curé de la paroisse et Laberge, accepté comme leur adversaire sous certains rapports et plus digne de la confiance publique, par les orthodoxes de l'époque!

Le collègue de M. Dorion, considéré plus acceptable par ceux-ci que le futur premier ministre conservateur de Boucherville! N'est-ce pas propre à faire rêver?

En 1863, Laberge fut nommé juge assistant à Sorel. Sa commission qui était du 18 sept. 1863 devait durer tout le temps du congé accordé au juge Aylwin. L'on sait ce qui est arrivé: le ministère Taché-McDonald avait remplacé le ministère McDonald-Dorion; et Cartier qui était procureur-général, ne jugea pas à propos de maintenir Laberge dans la charge qu'il avait occupée avec tant d'honneur pour lui et de satisfaction pour les justiciables des deux districts de Joliette et de Richelieu. C'était inouï dans l'histoire de notre magistrature; le barreau n'avait jamais vu encore dans ce pays un juge descendre du banc pour redevenir avocat. Laberge dut retourner à St-Jean, essayer de se refaire une clientèle dans les circonstances les plus défavorables.

Cette injustice n'avait pas été consommée sans de vigoureuses protestations. Le barreau de Sorel et celui de Joliette, les citoyens de ces deux